

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 5 novembre 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 19 2019 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est/Sont absent/s :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Paiement à WSP pour service professionnel
- 15- Dépôt des états des revenus et dépenses novembre 2019
- 16- Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2020
- 17- Demande au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du MEES
- 18- Travaux d'amélioration de route pour le rang 9 – choix du type d'intervention
- 19- Appel d'offres pour des travaux d'amélioration de route pour le rang 9
- 20- Appel d'offres pour des travaux d'amélioration de route pour le rang Grand Shenley
- 21- Création d'un comité pour projet d'amélioration de l'aréna
- 22- Embauche d'un nouveau pompier
- 23- Adjudication de la soumission pour la cueillette et le transport des ordures ménagères pour l'année 2020
- 24- Demande de commandite de l'école Sainte-Thérèse
- 25- Achat de matériel pour la salle d'entraînement
- 26- Demande au député pour être admis au décret sur les inondations
- 27- Coûts pour l'inscription au camp de jour
- 28- Période de Questions
- 29- Fermeture de la séance

**❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

#### **14- PAIEMENT À WSP POUR SERVICE PROFESSIONNEL**

**2019-11-348** **Considérant** le dépôt de la facture # 0880246 de la firme WSP Groupe pour une étude de caractérisation du rang 9 ;

**Considérant** que le coût s'élève à 4 795,00 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de la facture # 0880246 à la firme WSP Groupe.

#### **15- DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES NOVEMBRE 2019**

En considération de l'article 176.4 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil des états financiers comparant les résultats de l'exercice financier courant réalisé à maintenant à ceux de l'exercice précédent ainsi que le budget actuel.

#### **16- ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020**

**2019-11-349** **Considérant** que le conseil doit adopter un calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2020 ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le calendrier présent :

14 janvier  
4 février  
3 mars  
7 avril  
5 mai  
2 juin  
7 juillet  
11 août  
1er septembre  
6 octobre  
3 novembre  
1er décembre

#### **17- DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES (PAFIRS) DU MEES**

**2019-11-350** **Considérant** qu'un appel de projets a été lancé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre d'un nouveau Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS - EBI) ;

**Considérant** que le programme prévoit un financement de 66 2/3 % des coûts admissibles pour des projets de construction,

d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement ou de réaménagement d'infrastructures récréatives et sportives ;

**Considérant** que la date limite pour déposer une demande est le 21 février 2020 ;

**Considérant** que le conseil désire qu'une demande soit faite au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS – EBI) pour l'amélioration de l'aréna municipale;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à préparer et déposer une demande d'aide financière au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS – EBI) pour la rénovation de l'aréna municipale.

#### **18- TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE ROUTE DU RANG 9 – CHOIX DU TYPE D'INTERVENTION POUR LA PREMIÈRE PHASE**

**2019-11-351**

**Considérant** que la Municipalité veut effectuer des travaux d'amélioration de route pour le rang 9 ;

**Considérant** que la Municipalité a, pour une première phase de travaux, mandaté la firme WSP Groupe afin d'effectuer une étude de caractérisation du rang 9 et que celle-ci est terminée ;

**Considérant** les travaux à réaliser, selon le rapport d'étude de caractérisation, fais en sorte d'offrir 4 options à la Municipalité :

Option numéro 1, coût = 1 000 439,18 \$

- Réfection des ponceaux 1 à 9
- Réfection complète de chaussée sur environ 360 m.

Option numéro 2, coût = 1 442 970,26 \$

- Réfection des ponceaux 8 et 9
- Réfection complète de la chaussée sur environ 1 400 m

Option numéro 3, coût = 2 071 693,56 \$

- Réfection des ponceaux 1 à 11
- Réfection complète de la chaussée sur environ 1 400 m

Option numéro 4, coût = 1 000 000,00 \$

- Réfection des ponceaux 1 à 11
- Réfection complète de la chaussée sur ± 115 m

**Considérant** que le conseil a évalué le coût et la possibilité de subvention pouvant être accordés pour ce type de projet et que l'option numéro 1 , bonifiée de 350 mètres de chaussé réfectionné, répond au besoin d'une première phase de travaux ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'option numéro 1 , bonifié de 350 mètres de chaussés réfectionnée et que la Municipalité poursuive les démarches

auprès du Ministère des Transports pour le financement et la réalisation des travaux.

#### **19- APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE ROUTE POUR LE RANG 9**

**2019-11-352**

**Considérant** que la Municipalité a décidé d'effectuer des travaux d'amélioration de route pour le rang 9 ;

**Considérant** que la Municipalité a fait une demande d'aide financière dans le Programme d'aide à la voirie local (volet AIRRL) du Ministère des Transports pour subventionner les éventuels travaux d'amélioration du rang 9 ;

**Considérant** que la Municipalité prend en compte l'importance d'intervenir incessamment dans le rang 9 ;

**Considérant** que la Municipalité veut procéder à un appel d'offres pour obtenir des soumissions rapidement ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la Municipalité à procéder à un appel d'offres pour la réalisation d'une première phase de travaux d'amélioration dans le rang 9 ;

**Que** les travaux sont conditionnels à l'obtention d'une aide financière du Ministère des Transports dans le Programme d'aide à la voirie local (volet AIRRL) et l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour un financement par règlement d'emprunt.

#### **20- APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE ROUTE POUR LE RANG GRAND SHENLEY**

**2019-11-353**

**Considérant** que la Municipalité a décidé d'effectuer des travaux d'amélioration de route pour le rang Grand Shenley ;

**Considérant** que le rang Grand Shenley est prêt pour des travaux d'asphaltage de chaussée et que la Municipalité a fait une demande d'aide financière dans le Programme d'aide à la voirie local (volet AIRRL) du Ministère des Transports pour subventionner ceux-ci ;

**Considérant** que la Municipalité veut procéder à un appel d'offres pour obtenir des soumissions rapidement ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la Municipalité à procéder à un appel d'offres pour la réalisation de l'asphaltage du rang Grand Shenley ;

**Que** les travaux sont conditionnels à l'obtention d'une aide financière du Ministère des Transports dans le Programme d'aide à la voirie local (volet AIRRL) et l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour un financement par règlement d'emprunt.

## 21- CRÉATION D'UN COMITÉ POUR PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ARÉNA

**2019-11-354** **Considérant** que la Municipalité à l'intention d'effectuer des travaux d'amélioration de l'aréna advenant un support financier du Gouvernement du Québec ;

**Considérant** que le conseil a décidé de créer un comité pour analyser et proposer des optiques pour l'amélioration de l'aréna ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil nomme les personnes suivantes sur le comité d'amélioration de l'aréna municipal :

Monsieur Shawn Marier  
Monsieur Cédric Quirion  
Madame Karine Champagne (élue)  
Monsieur Stéphane Poulin  
Madame Karine Champagne (employée)

## 22- EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER

**2019-11-355** **Considérant** que le Service des incendies est en recrutement ;

**Considérant** que monsieur David Gagnon demeurant à Saint-Honoré-de-Shenley a fait part de son intérêt pour joindre les rangs du personnel pompier de la Municipalité ;

**Considérant** que le directeur du Service des incendies recommande l'embauche de monsieur David Gagnon comme pompier ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'embauche de monsieur David Gagnon comme pompier volontaire à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

## 23- ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR L'ANNÉE 2020

**2019-11-356** **Considérant** que deux entrepreneurs ont soumis leur offre de service pour la cueillette et le transport des ordures ménagères pour l'année 2020 :

Services Matrec inc.	69 982,00 \$ plus taxes
Services sanitaires Denis Fortier inc.	77 854,00 \$ plus taxes

**Considérant** que le prix le plus bas est 69 982,00 \$ plus taxes proposez par la firme Services Matrec inc. ;

**Considérant** que le directeur général recommande de retenir la firme Services Matrec inc. ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'offre de services de la firme Service Matrec inc. au montant de 69 982,00 \$ plus taxes pour la cueillette et le transport des ordures ménagères pour l'année 2020.

#### **24- DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE**

**2019-11-357**

**Considérant** la demande de commandite de l'École Sainte-Thérèse située à Saint-Honoré-de-Shenley dans le cadre de la fête de Noël ;

**Considérant** que l'aide demandé permet à l'école de servir un buffet communautaire aux enfants et leur permet, dans un même temps, de vivre la féerie du temps des fêtes ;

**Considérant** que l'activité permet aux élèves de socialiser entre eux et avec le personnel et de vivre une expérience qui contribue à leur attachement envers leur école et leur communauté ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accorde un montant de 200 \$ à l'École Sainte-Thérèse pour la tenue de leur fête de Noël ;

**Que** le conseil profite de l'occasion pour souhaiter un joyeux temps des fêtes aux élèves ainsi qu'au personnel de l'École Sainte-Thérèse.

#### **25- ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT**

**2019-11-358**

**Considérant** que la salle d'entraînement suscite un grand intérêt auprès de la population;

**Considérant** que des demandes ont été faites pour du matériel d'entraînement supplémentaire ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisirs et culture propose une liste de matériel et que les recettes des inscriptions peuvent être utilisées pour défrayer les coûts du matériel supplémentaire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat de matériel supplémentaire pour la salle d'entraînement et que les recettes provenant des inscriptions soient utilisées pour payer les coûts.

#### **26- DEMANDE AU DÉPUTÉ POUR ÊTRE ADMIS AU DÉCRET SUR LES INONDATIONS**

**2019-11-359**

**Considérant** que lors de la tempête automnale du 1<sup>er</sup> novembre 2019, deux routes (rang 6 Sud et rang Petit Shenley) de la Municipalité ont été submergées d'eau et ne pouvaient plus être utilisées ;

**Considérant** que ces routes sont plusieurs fois submergées lors de fonte des neiges et de pluies torrentielles et qu'une intervention doit y être faite ;

**Considérant** que ces inondations ont comme effet d'isoler des citoyens demeurant sur ces routes et représentent donc un risque pour leur sécurité ;

**Considérant** que la Municipalité n'a pas de contrôle sur les cours d'eau adjacents les routes mentionnées et qu'elle devra effectuer des travaux de rehaussement afin de protéger ces routes et d'atténuer les risques pour sa population ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil demande au député du comté de Beauce-Sartigan que la Municipalité soit intégrée dans un décret lui permettant de pouvoir bénéficier d'une aide financière du Gouvernement du Québec afin d'intervenir sur les routes à risques de submersion.

## **27- COÛTS POUR L'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR**

**2019-11-360**

**Considérant** que les coûts d'inscription au camp de jour n'ont pas été indexés en fonction des coûts réels pour les opérations de celui-ci au cours des dernières années ;

**Considérant** que le conseil désire ajuster les coûts d'inscription ;

**Considérant** que les nouveaux coûts proposés sont :

150,00 \$ premier enfant

120,00 \$ second enfant

Le coût du service de garde reste le même (80,00 \$ par enfant)

40 % de plus pour un enfant ne demeurant pas à Saint-Honoré

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte les nouveaux coûts d'inscription pour le camp de jour de la Municipalité.

## **28- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée

## **29- FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2019-11-361**

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h25

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.